

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur le président, il me fait plaisir de prendre la parole sur le bill C-201, notamment sur les nombreux amendements qui ont été proposés. Ceci prouve que ce bill était loin d'être au point et qu'on ne pouvait s'attendre qu'il fût bien accueilli par la Chambre.

Il y a eu beaucoup d'opposition à ce bill. Nous sommes maintenant saisis de plusieurs amendements présentés par des députés du Nouveau parti démocratique, et, à mon avis, quelques-uns ont certainement leur raison d'être, parce que nous savons que ce bill ne réglera pas le problème de l'exploitation des Canadiens par les étrangers. Nous sommes exploités par les étrangers. On a écrit un volume assez volumineux là-dessus; nous savions depuis longtemps que nous étions des exploités, et ce bill ne nous redonnera pas l'avantage de reprendre le contrôle de notre économie.

Ce bill vise à considérer la situation des étrangers qui viendront ici exploiter nos ressources. Il s'agira de savoir ce que ces gens-là viennent faire ici et quelles en seront les conséquences.

Il est bien de trouver quelles seront les conséquences de la mainmise étrangère, mais il serait encore mieux de pouvoir trouver des solutions pour redevenir propriétaires de notre économie. Pourquoi avons-nous laissé les étrangers s'emparer de nos entreprises? On a pourtant élu de bons gouvernements, rouges ou bleus, qui nous ont administrés pendant des années; malheureusement, ils ont permis aux étrangers d'accaparer à peu près tout ce que l'on possédait.

Nous n'avons presque plus d'industries familiales. Elles sont toutes tombées, les unes après les autres, aux mains des étrangers. Les petites industries de tous genres, dont celle de la chaussure de cuir, ont disparu pour être remplacées par des industries plus grandes, contrôlées par des étrangers. Le seul capital, monsieur le président, que nous devrions importer, c'est le capital technologique. Si nous ne possédons pas la technologie, nous pouvons l'importer.

Il s'agit simplement de nous organiser pour payer les spécialistes et aller chercher tout le personnel dont nous avons besoin pour développer nos industries, notre économie en général. Or, on ne l'a pas fait.

Nous avons exporté et la technologie et la finance, qui est basée sur nos ressources naturelles. Alors, si les étrangers ont pu financer nos ressources naturelles par des moyens techniques que nous connaissons, je crois qu'il serait grand temps, aujourd'hui, que le gouvernement propose des remèdes financiers pour reprendre le contrôle de notre économie.

Mais dans le bill présentement à l'étude, on n'a rien proposé de valable pour donner l'espoir à des Canadiens de redevenir maîtres de leur économie.

Nous continuerons à nous faire exploiter par des étrangers, parce que nous n'avons pas de capital. Pourquoi n'en avons-nous pas? Qui s'empare de toute l'épargne de la nation ou des contribuables canadiens?

• (2040)

C'est, premièrement, le gouvernement fédéral, par les obligations, les impôts et les taxes. Et les citoyens canadiens sont même obligés d'emprunter de l'argent pour payer leurs impôts et leurs taxes et doivent en plus payer l'intérêt sur les emprunts qu'ils font pour payer leurs taxes.

[M<sup>me</sup> MacInnis.]

Ce n'est pas une façon de devenir propriétaires de nos industries, exploitées et archi-exploitées, à cause des taux d'intérêt. Pour prêter à l'industrie, la Banque d'expansion industrielle, qui est la banque des citoyens, exploite ceux-ci en exigeant un intérêt de 12 p. 100. L'industrie ne peut devenir propriétaire, à cause de l'exploitation du gouvernement même par une banque établie précisément pour l'aider.

Monsieur le président, voilà ce que nous devrions lire dans les dispositions du projet de loi qui a été préparé avec une bonne intention, je crois. Mais comme on ne propose pas de solution, nous continuerons d'être exploités par la finance nationale et internationale.

Mais on dit qu'on va veiller attentivement sur les investissements étrangers au Canada. On fixera quelques conditions: un certain pourcentage des actions, par exemple, devra appartenir aux Canadiens et un autre pourcentage aux étrangers. Si les Canadiens n'ont pas de capital, comment pourront-ils devenir actionnaires?

Présentement, nous n'avons pas les capitaux voulus pour devenir actionnaires d'aucune industrie, et le ministre le sait. Il suffit de se rappeler ce que l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a été obligé de faire pour les industries, qui sont toutes au bord de la faillite. On subventionne les industries avec l'argent des contribuables, mais il y en a encore un bon nombre qui font faillite quand même, car elles ne peuvent pas, même avec des subventions de l'État, manifester, produire et poursuivre leur exploitation. Pourquoi? Parce que les Canadiens n'ont pas assez de pouvoir d'achat pour acheter la production, parce que la production reste invendue dans les entrepôts, et ces entrepôts sont encore financés par la formule 88 des banques, à un taux d'intérêt de 12 p. 100.

Au fait, il faut payer un intérêt de 12 p. 100 à la Banque d'expansion industrielle et aux banques à charte pour financer les stocks accumulés dans les entrepôts. Et quand les entrepôts sont pleins à déborder et que les banques exigent le remboursement, les industries sont obligées de vendre à perte, et c'est là qu'on voit une pléthore de faillites. Les industries sont incapables de boucler leur budget parce qu'elles sont obligées de vendre leur production à perte.

Dans ce projet de loi, il n'y a rien qui parle de cela. On parle de contrôler la mainmise étrangère, de former une commission pour étudier cette question. Une fois cela fait, on ne pourra pas faire beaucoup plus. On dira aux étrangers: Installez-vous quand même chez nous, car nous n'avons pas les moyens de nous financer. L'industriel est acculé au pied du mur, quand il est obligé de rembourser les sommes d'argent empruntées de la Banque d'expansion industrielle, plus l'intérêt et l'impôt sur ces remboursements, parce que ces remboursements sont impossibles. Voilà où rien ne va plus.

Plusieurs industries sont obligées de faire faillite. Sinon, elles doivent s'endetter, emprunter des millions et vendre des actions à la Bourse. Mais toutes ne peuvent recourir à la Bourse. Il n'y a que les grandes industries qui y ont accès. Les autres ne peuvent administrer convenablement leur exploitation; elles sont trop lourdement taxées et surtaxées, elles ont trop d'intérêt à payer, le coût de la production est trop élevé et elles ne trouvent pas à vendre leurs produits. Elles ne peuvent pas concurrencer les étrangers, même si le ministre fait des pieds et des mains pour trouver des débouchés à l'étranger. Malgré toute sa bonne volonté et ses efforts, quand les produits sont trop chers, il est difficile d'exporter.